

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE  
---  
ARRONDISSEMENT  
D'APT  
---  
MAIRIE  
DE  
**CADENET**  
84160 Cadenet  
---  
Téléphone 04 90 68 13 26  
Mail : accueil@mairiecadenet.fr

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 60/2025

Session du 6 octobre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 6 OCTOBRE  
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'octobre sous la  
présidence de M. Jean-Marc BRABANT

Date de la convocation : 29 septembre 2025

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX  
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE  
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, GRANGE, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, SEVE,  
KHALIZOFF, CAUSSARIEU, SLAVICEK, VEVE

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

**Absents :**

**Absents excusés :** Mmes et M : BERGE ; MICHAUX ; DEBIT ; ALBERTINI ; BASTIE ;  
RIPERT ; MARTIN

**Procurations :**

Mme. BERGE	a donné procuration à	Mme RAOUX JACQUEME
Mme. MICHAUX	a donné procuration à	M. VEVE
Mme. DEBIT	a donné procuration à	Mme. KHALIZOFF
M. ALBERTINI	a donné procuration à	M. MANGANARO
Mme. BASTIE	a donné procuration à	M. LORIEDO
M. RIPERT	a donné procuration à	M. BRABANT
M. MARTIN	a donné procuration à	Mme. GAUDELET SANHADJI

### MODIFICATION DES TARIFS DU CIMETIERE COMMUNAL

Monsieur MANGANARO, Adjoint à l'Urbanisme et aux Cimetières, rappelle que nous avons  
établi la classification du cimetière communal par délibération n°33/2024 en date du  
11/04/2024.

À l'usage, nous avons constaté qu'il était nécessaire de séparer le tarif de la plaque commémorative de celui de la concession de columbarium, cette dernière étant renouvelable sans avoir à racheter la plaque.

Aussi, pour remédier à cela, Monsieur le Maire propose d'abroger la délibération n°33/2024 du 11/04/2024 et de la remplacer par la présente qui reprend les dispositions en adaptant aux nouveaux besoins.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2223-13 relatif aux concessions dans les cimetières, L 2223-14 relatif aux types de concession, L 2223-15 et R 2223-11 relatifs à la tarification des concessions ;

**Vu** la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire ;

**Vu** la délibération n°33/2024 du 11/04/2024 relative aux tarifs des concessions de columbarium et de terrain ;

**Considérant** qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs des concessions, caveaux, plaques et redevances funéraires ;

#### Tarifs des concessions proposés :

Sépultures	Dimensions	Durée	Tarif
Concessions simples pleines terres sans caveau (3m <sup>2</sup> )	L : 2.5m l : 1.20m H : 1.20 maxi	50 ans	800 €
Concessions doubles pleines terres sans caveau (3.75m <sup>2</sup> )	L : 2.5m l : 1.50m H : 1.20 maxi	50 ans	1 300 €
Concession de case au columbarium		15 ans	250 €

#### Tarifs des caveaux proposés (travaux potentiels à prévoir) :

Type caveau	Nombre de places	Tarifs
Caveau existant	2	1 200 €
Caveau existant	3	1 700 €
Caveau existant	4	2 200 €
Caveau existant	5	2 700 €
Caveau existant	6	3 200 €

Les travaux de restauration des habillages, destructions ou autres seront à la charge des acquéreurs.

**Tarifs plaques commémoratives :**

<b>Columbarium :</b> Plaques vierges à accoler fournies <b>Obligatoire à l'acquisition de la concession</b>	30 €
<b>Jardin du souvenir :</b> Plaques vierges à accoler fournies	30 € pour 15 ans

**Redevance d'occupation du Caveau provisoire**

Une redevance pour le dépôt des cercueils en caveau provisoire au-delà de six mois sera mise en place.

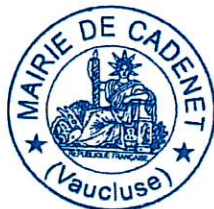
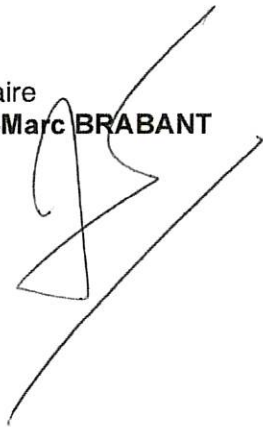
Occupations au-delà de 6 mois	5 € par jour
-------------------------------	--------------

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Abroge la délibération n°33/2024 du 11 avril 2024
- Valide les tarifs proposés
- Autorise Monsieur le Maire à les mettre en œuvre

Le Maire  
**Jean-Marc BRABANT**



La Secrétaire de séance  
**Valérie GRANGE**

